

Cadre réservé au contrôle de légalité

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le

ID : 039-213903073-20260310-M_2026_0002-DE



DÉLIBÉRATION N° M_2026_0002 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 / 03 / 2026

Date de la convention :
05 / 03 / 2026

Date d'affichage :
05 / 03 / 2026

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 11
- Présents : 10
- Votants : 9

Votes :

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, les dix mars, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

MEMBRES PRÉSENTS :

M. Michel BLASER, Mme Céline GROS, Mme Michèle BERTHOLINO, M. Régis LACROIX, Mme Julie REVY, M. Julien BUFFAUT, M. Charles MIELLIN, M. Michel RAGEOT, Mme Sonia MORNICO, Mme Delphine BARTHET

ABSENT(S) AVEC POUVOIR :

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : M. Franck GANEVAL,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Céline GROS

OBJET : BUDGET 2026 – VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2025

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la Présidence de Michel BLASER,

INVESTISSEMENT			
	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISÉ
DÉPENSES	1 374 526,26	914 612,14	0.00
RECETTES	1 374 526,26	994 233,08	0.00

FONCTIONNEMENT			
	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISÉ
DÉPENSES	512 493,32	268 677,78	0.00
RECETTES	512 493,32	578 443,86	0.00

RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE	
INVESTISSEMENT	79 620,94
FONCTIONNEMENT	309 766,08
RÉSULTAT GLOBAL	389 387,02

Monsieur le Maire se retirant, le Conseil Municipal, **APPROUVE** et **VALIDE** :

- Le Compte Financier Unique 2025

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Michel BLASER